



Distribution d'arbres pour la santé de nos cours d'eau

Le 25 mai prochain, la Ville de Lévis distribuera gratuitement environ 500 arbres de reboisement en collaboration avec l'Association forestière des deux rives. Les arbres sont destinés à être plantés sur des rives de cours d'eau sur le territoire lévisien. Ils seront utiles pour la biodiversité, pour contrer l'érosion des rives, pour maintenir une meilleure qualité de l'eau, en plus d'améliorer le paysage.

Seuls les propriétaires d'une habitation riveraine à un cours d'eau auront accès aux

arbres. Une preuve de résidence sera exigée lors de la remise de ceux-ci. Comme les quantités sont limitées, nous vous suggérons de nous contacter afin de réserver vos plants.

Essences disponibles :

- épinette blanche
- pin blanc
- pin rouge
- cèdre
- sapin
- érable à sucre
- chêne rouge
- chêne à gros fruits
- noyer noir
- cerisier tardif

Réservez vos arbres : 418 835-8538
environnement@ville.levis.qc.ca

Cette année, vous avez jusqu'au 12 mai pour retirer vos abris temporaires

La population lévisienne a jusqu'au 12 mai exceptionnellement pour retirer les abris temporaires suivants :

- Abri d'hiver (auto ou piéton)
- Clôture à neige
- Protection hivernale des végétaux et des clôtures

Bien que le règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement autorise les constructions temporaires jusqu'au 1^{er} mai, la Ville de Lévis a repoussé la date limite en raison des conditions hivernales particulières des derniers mois. Après le 12 mai, des amendes seront applicables si un abri est toujours en place.



COLLECTE DES SURPLUS DE RÉSIDUS VERTS
29 avril au 24 mai 2019

AVIS PUBLIC DE VENTE AUX ENCHÈRES

Une vente aux enchères, sous la conduite de la firme Gagnon Sénéchal Coulombe, huissiers de justice, aura lieu **le samedi 25 mai 2019, à compter de 9 h, derrière l'ancien hôtel de ville de Pintendre situé au 344, rue Thomas-Wilson.**

Tous les objets énumérés ci-dessous seront vendus séparément ou en lots :

- Divers articles non réclamés provenant des exhibits du Service de police : vélos, outils, équipements de sports, appareils électriques et autres objets hétéroclites.
- Divers objets appartenant à la Ville : meubles, petits équipements, pièces mécaniques de véhicules, outils ainsi que d'autres objets divers.

Ces biens pourront être vus, **le samedi 25 mai 2019, à compter de 8 h, au même endroit.**

Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT

Calcul du paiement : montant d'achat plus les taxes applicables

Pour information : Direction de l'approvisionnement, 418 835-4954

Fait à Lévis, le 23 avril 2019

Le Directeur de l'approvisionnement
Vincent Vu

GRANDS ÉVÉNEMENTS CIRCULATION



Lors de grands événements, la Direction du service de police se réserve le droit d'apporter des modifications à la circulation habituelle. Le cas échéant, une signalisation appropriée est mise en place. Voici un événement qui aura prochainement un effet sur la circulation :

Happening Cuisine de rue – Vendredi 10 mai

Information : happeningcuisinederue.com

Info fermeture de rues : ville.levis.qc.ca/circulation

Pour connaître tous les événements qui se tiennent sur le territoire lévisien : visitezlevis.com

Planifiez dès maintenant votre Fête des voisins!

Nous vous invitons à préparer un rassemblement convivial à l'image de votre quartier dans le cadre de l'événement provincial de la Fête des voisins qui se tiendra cette année le 8 juin. En organisant une fête dans votre rue et votre quartier, vous créez un esprit de communauté et tissez des liens positifs entre voisins.

Des cartons d'invitation et des affiches seront disponibles à l'hôtel de ville et dans les bibliothèques pour vous permettre de publiciser votre activité.

Autorisation nécessaire pour les fermetures de rues

Si votre activité empiète sur la voie publique, vous devez obtenir les autorisations nécessaires auprès de la Direction du service de police en déposant une demande **avant le 15 mai**. Le formulaire est disponible sur le site Internet de la Ville de Lévis, section *Sécurité*, rubrique *Sécurité lors d'événements*.



VILLE DE LÉVIS – APPEL D'OFFRES

MODIFICATION DU SYSTÈME DE CHLORATION À L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU DE SAINT-ROMUALD
NO : 2019-50-46

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **3 juin 2019**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.